

Question plainte .

Par **nobody**, le 24/11/2008 à 20:26

Voilà j'ai une question a vous posez

En juillet 2008 une plainte a été déposé contre moi (pour avoir poussé une personne) je suis allé à la gendarmerie pour donner ma version de l'histoire et depuis plus rien ?? Le gendarme m'avait dit que j'allais sans doute recevoir une lettre du procureur de la république mais je n'ai rien reçu. Une amie m'a dit que sans doute la personne a retiré sa plainte ???

Ou bien est ce que je dois m'attendre encore à recevoir une condamnation ???

Par **Stéphanie_C**, le 24/11/2008 à 20:44

Bonjour,

A mon avis le parquet n'a pas poursuivi et ça a été classé sans suite.

Le mieux est d'appeler le greffe du bureau d'ordre du TGI du ressort de ton domicile et demander si une procédure existe à ton nom, en expliquant ton cas, et savoir si la plainte a été classée.

Ils te renseigneront tout de suite.